



FICHE PRATIQUE - VT SANITAIRE

Transférer le dossier d'un CH à un Médecin traitant

- 01** **Titre explicatif de la fiche pratique :**
1. Pour transférer un dossier sanitaire à un médecin libéral, le professionnel hospitalier doit avoir **complété et validé les volets ADMIN et SOCIAL et DEMANDEUR** du dossier.
 2. Le professionnel hospitalier doit impérativement **indiquer le nom du médecin libéral du patient dans le volet ADMIN et SOCIAL** et l'informer par téléphone de cette démarche (aucune alerte mail n'est envoyé par le système). Cette action fera apparaître le dossier dans le tableau de bord du médecin libéral qui devra l'accepter.
 3. Dans le volet ADMIN et SOCIAL (item Prise en charge des soins), **une date d'hospitalisation doit être renseignée et la case Retour à domicile cochée avec indication de la date.**

- 02** 1. Validation des volets ADMIN et SOCIAL et DEMANDEUR

Contenu du dossier

ORIENTATION	<input type="checkbox"/>
VOLET MEDICAL	<input type="checkbox"/>
VOLET SOINS ET PROJET	<input type="checkbox"/>
VOLET ADMIN. & SOCIAL	<input checked="" type="checkbox"/>
SERVICE DEMANDEUR	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Données obligatoires

- Contexte de la demande

Type de demande En cours d'hospitalisation ⓘ
 Anticipée avant hospitalisation ⓘ
 Sans hospitalisation préalable ⓘ

Date d'hospitalisation * ⓘ

Date d'intervention ⓘ

Retour à domicile, ou maintien dans le lieu de vie actuel en attendant la prise en charge

Date de retour à domicile avant entrée en SMR ⓘ ⓘ

3. Désignation du Médecin traitant (MT)

Médecin traitant ⓘ **DOC0045658 KIT**
HOPITAL GENERIQUE FIN VARI 10 RUE DE PARIS
75009 - PARIS
CABINET M DOC 1 RUE NOIR
75009 - PARIS

4. Après signalement du médecin hospitalier, le médecin libéral se connecte à son espace de travail ViaTrajectoire et confirme qu'il est le médecin traitant du patient. Il accepte ainsi le dossier pour que le transfert puisse se faire :

Dossier	Statut du dossier	Réfèrent du dossier	Date de modification	Action attendue
2043228	En cours de rédaction	CHITS CH SAINTE MUSSE – Cardiologie Hospitalisation	13/12/2024	Accepter ou refuser le dossier

Accepter le dossier Fermer x

Confirmez-vous que vous êtes bien le médecin traitant du patient suivant :
M. John Doe (né le 01/01/1965, 59 ans)
83000 - TOULON

Si vous refusez, il sera possible de changer d'avis depuis l'onglet "Dossiers a Retour à la fenêtre principale la liste des patients



FICHE PRATIQUE - VT SANITAIRE

Transférer le dossier d'un CH à un Médecin traitant

5. Toutes les conditions nécessaires sont requises. Le médecin libéral a accepté le dossier, le prescripteur peut désormais de son côté accéder au bouton TRANSFERT au MT

Actions sur le dossier

➔ Transfert Patient

➔ Transfert au MT

Un message avertit le professionnel hospitalier qu'une fois le transfert effectif, il n'aura plus accès au dossier :

TRANSFERT DU DOSSIER AU MÉDECIN TRAITANT

DOC0045658 KIT

HOPITAL GENERIQUE FIN VARI 10 RUE DE PARIS
75009 - PARIS
CABINET M DOC 1 RUE NOIR
75009 - PARIS

Attention, vous serez redirigé vers votre tableau de bord. Une fois le transfert confirmé par le médecin, vous n'aurez plus accès à ce dossier.

Confirmer Annuler

Remarque : Il est possible d'annuler le transfert au MT grâce au bouton "Retour au service".

En cliquant sur ce bouton, le médecin n'aura plus possibilité d'accepter la responsabilité du dossier et donc d'apporter des modifications au dossier.

Actions sur le dossier

➔ Transfert Patient

➔ Retour au service

6. Le médecin libéral doit ensuite confirmer qu'il accepte de prendre en charge la gestion du dossier :

Dossier	Statut du dossier	Réfèrent du dossier	Date de modification	Action attendue
S 2043228	En cours de rédaction	CHITS CH SAINTE MUSSE – Cardiologie Hospitalisation	13/12/2024	Accepter ou refuser la gestion du dossier

TRANSFERT AU MÉDECIN TRAITANT

Acceptez-vous de prendre en charge la gestion du dossier ?

Accepter Refuser Répondre plus tard

7. Il est désormais Réfèrent du dossier

Action effectuée avec succès

Le transfert a été effectué. Vous êtes maintenant le réfèrent de ce dossier.